

## LE CLD ABITIBI TOUJOURS PRÉSENT POUR LES PROMOTEURS

**Amos, le 1<sup>er</sup> décembre 2014.- Le Centre local de développement (CLD) Abitibi désire aviser et rassurer sa clientèle et ses partenaires du maintien et de la continuité des services de développement économique. Un comité de travail sera mis en place avec les partenaires afin de proposer une réorganisation des services en tenant compte des informations à venir et des moyens qui seront disponibles.**

Au cours des prochains mois, un comité de travail, en concertation avec les principaux partenaires, sera mis en place afin d'étudier les différentes options possibles et faire une proposition de réorganisation à la MRC d'Abitibi. Ce comité devra se pencher sur la gouvernance, les services offerts tout en composant avec les nouvelles limites budgétaires imposées suite aux compressions majeures du gouvernement du Québec.

*« Le Centre local de développement, dans son autonomie, fait partie des solutions d'avenir pour le développement socio-économique du territoire. Plusieurs avantages favoriseraient le maintien de la gouvernance actuelle, dont l'expertise et la compétence des ressources ainsi que la qualité des services rendus. Le défi actuel engendré par le Pacte fiscal du gouvernement devient une opportunité de prise en charge collective pour maximiser l'ensemble des ressources, humaines et financières, disponible pour le territoire. »* explique le président du CLD Abitibi, monsieur Jules Grondin.

Plus d'informations seront partagées au cours des prochains mois suite aux travaux du comité de travail.

-30-

Pour informations :

Jules Grondin  
Président  
CLD Abitibi  
819 444-1368